



# ADUP DU CANAL DE LA SIAGNE

Intérêts de la procédure

*« Relevons ensemble les enjeux de  
l'eau pour construire durablement  
notre avenir »*



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



Novembre 2024





# LE CANAL DE LA SIAGNE

**156 ans**

— | Exploité depuis 1868, le canal de la Siagne est une ressource stratégique d'alimentation en eau potable du bassin cannois et grassois.

**7 COMMUNES**

— | Saint Cézaire sur Siagne - Le Tignet – Spéracèdes – Peymeinade – Grasse - Mouans-Sartoux – Mougins.

**44 km**

— | Le Canal de la Siagne s'étend sur près de 44 km majoritairement à ciel ouvert.



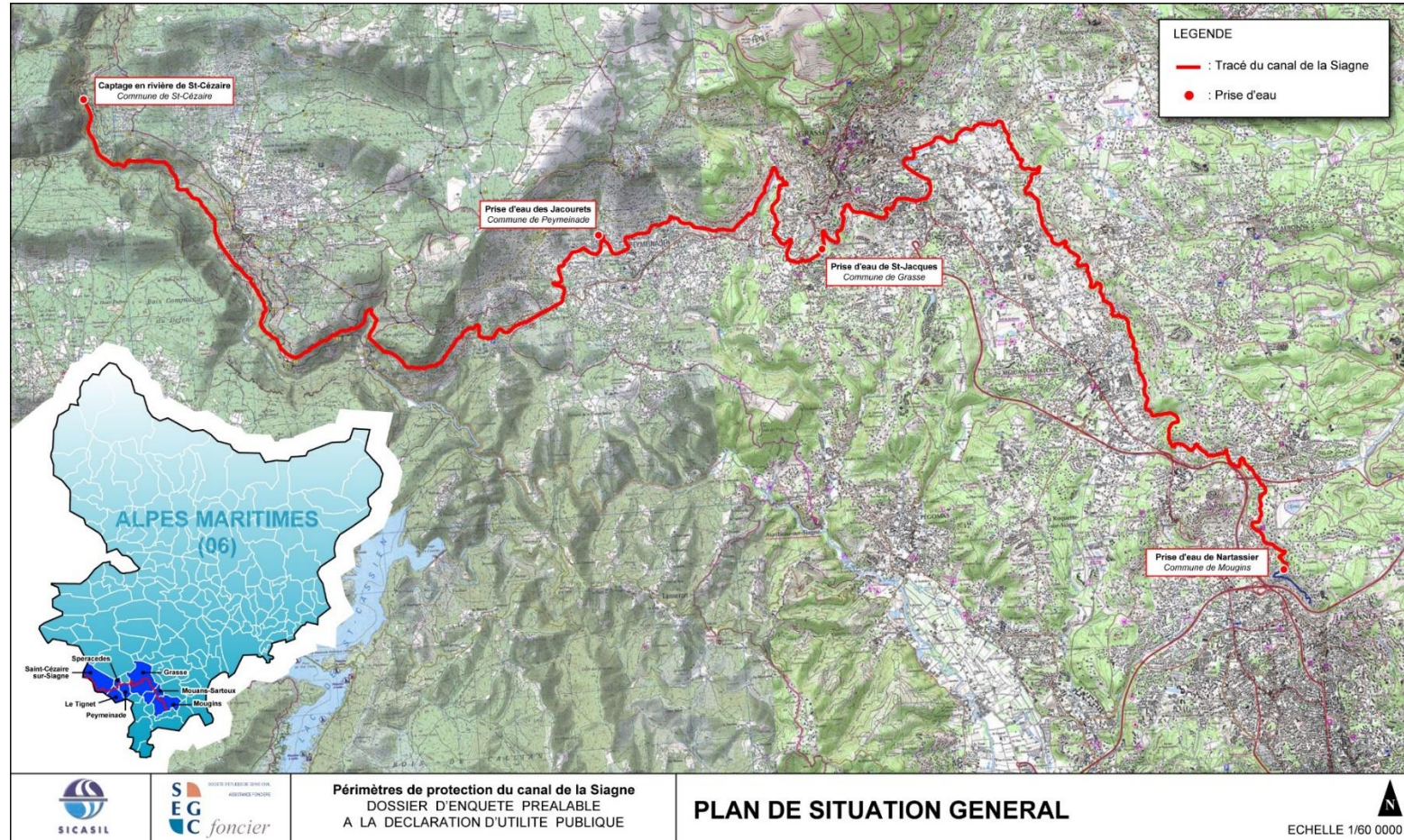
CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



SICASIL



# LE CANAL DE LA SIAGNE





# LE CANAL DE LA SIAGNE

## UN PATRIMOINE REMARQUABLE À PRÉSERVER



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



# PRÉSERVER



## Enjeux et objectifs de la DUP

- **Préserver** la qualité de l'eau tout au long du canal ;
- **maintenir** durablement l'usage du canal à ciel ouvert, élément identitaire du paysage local.



## Comment ?

En mettant en place des périmètres de protection sur l'ensemble du linéaire du canal.



## Moyens

Pour mettre en place les périmètres de protection, il est nécessaire de recourir à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) faisant l'objet d'une enquête publique.

L'enquête publique sera réalisée en application des articles L.1 et L. 110-1 du Code de l'Expropriation et L.1321-2 du Code de la Santé Publique.



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



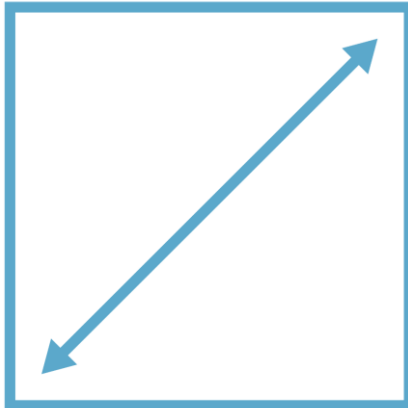


# LE CANAL DE LA SIAGNE

## Enjeux et objectifs

### Deux périmètres de protection

préconisés par l'hydrogéologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique :



### 1 - Le périmètre de protection Immédiate (PPI)

4 sites présentent une emprise PPI :

- Prise d'eau à Saint-Cézaire sur Siagne ;
- prise d'eau des Jacourets à Peymeinade ;
- usine Saint-Jacques à Grasse ;
- usine Nartassier à Mougins.

Ces 4 sites sont la propriété de la commune de Cannes ou du SICASIL → **pas de servitudes ni d'acquisition à prévoir.**

### 2 - Le périmètre de protection Rapprochée (PPR)

- **Servitude sur une largeur de 20m par rapport à l'axe du canal, sur les 44 kms ;**
- 2 600 parcelles concernées sur les 7 communes traversées par le canal.



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



SICASIL

## Quel impact ?

**Des contraintes proches des PLU existants.**

**→ Pas de modifications substantielles par rapport au droit des sols existant.**



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS





SICASIL

# LE CANAL DE LA SIAGNE

## Périmètre de Protection Rapprochée (PPR)

Emprise des périmètres de protection

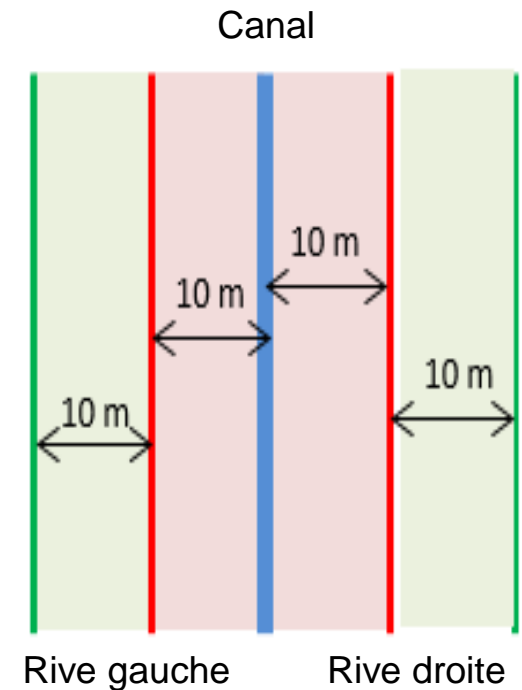
### Deux périmètres différents :

- Proximal (PPRP) : 10 m d'emprise de part et d'autre du canal 
- Distal (PPRD) : + 10 m d'emprise supplémentaire de part et d'autre du canal 

**Exceptions :** passages en tunnel définis comme vulnérables (3 tunnels concernés– 300 m environ)

- Proximal (PPRP) : 20 m de part et d'autre du canal
- Distal (PPRD) : + 20 m d'emprise supplémentaire de part et d'autre du canal

*A noter : 1 tunnel à Grasse, 1 à Saint-Cézaire-sur-Siagne et 1 à Mougins*



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS





# LE CANAL DE LA SIAGNE

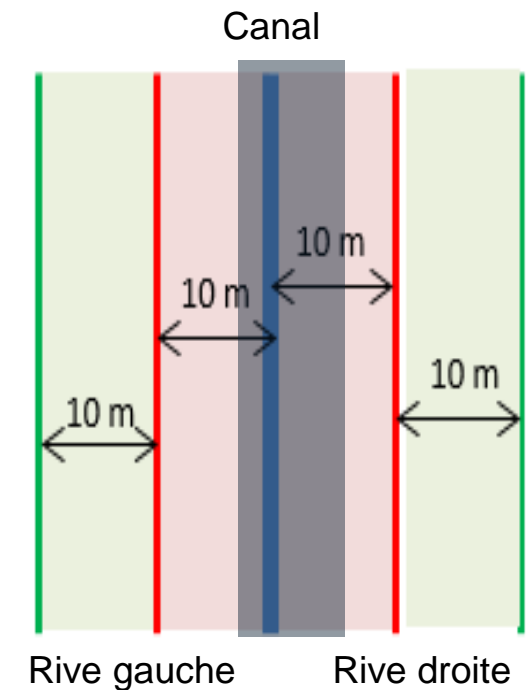
## Périmètre de Protection Rapprochée (PPR)

Emprise des périmètres de protection et maîtrise foncière du SICASIL

### Maîtrise foncière du SICASIL :

- 2,5 m en rive gauche
- 5,5 m en rive droite

depuis l'axe du canal comprenant notamment le chemin de ronde.



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



# LE CANAL DE LA SIAGNE

## Périmètre de Protection Rapprochée (PPR)

Emprise des périmètres de protection, maîtrise foncière du SICASIL et limites séparatives

### Limites séparatives :

- 5 m en rive gauche par rapport à l'emprise foncière SICASIL
- 5 m en rive droite par rapport à l'emprise foncière SICASIL

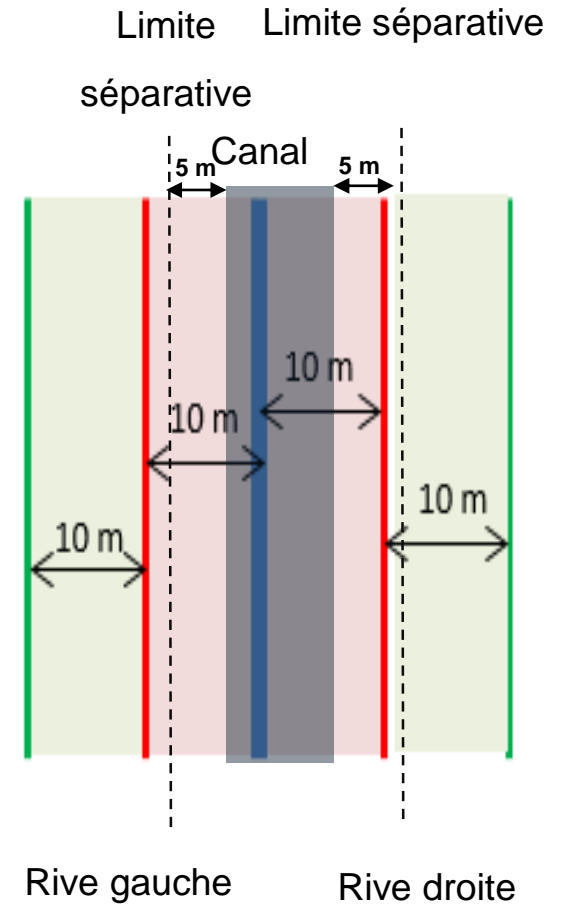
### Conclusion :

Périmètre Proximal (PPRP) :

⇒ **Pas de contrainte supplémentaire apportée par la DUP par rapport au PLU** (contraintes liées aux limites séparatives)

Périmètre Distal (PPRD) :

⇒ Impact résiduel peu contraignant





## Obligations et interdictions

### Principes généraux

- Les nouvelles installations ou activités induisant une **pollution** sur les eaux sont interdites ;
- les installations ou activités existantes doivent être accompagnées des mesures nécessaires pour ne pas **polluer** les eaux ;
- le SICASIL est **tenu informé** de tous les projets de construction ou d'activités situés dans le périmètre de protection rapprochée.



# LE CANAL DE LA SIAGNE



## Obligations et interdictions

Sont interdits dans le Périmètre de Protection Rapprochée Proximal (PPRP)

### EXISTANT

- L'utilisation de pesticides ;
- les dépôts et stockages de matières pouvant polluer les eaux ;
- le pacage d'animaux ;
- toute activité qui pourrait atteindre à la qualité de l'eau et à l'intégrité des ouvrages et de son environnement.

### NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- La réalisation de nouveaux puits et forages d'eau ;
- les parkings et la circulation des véhicules ;
- les activités pouvant dégrader le sol ou modifier sa morphologie ;
- les assainissements autonomes ;
- toute nouvelle construction ou extension de construction ;
- la plantation de végétaux ;
- les traversées aériennes de conduites de tout type et de voiries autres que celles qui sont destinées à l'usage du public ;
- le franchissement du canal en souterrain nécessitera l'accord préalable du maître d'ouvrage.





## Obligations et interdictions

Sont interdits dans le Périmètre de Protection Rapprochée **Distal** (PPRD)

### EXISTANT

- l'utilisation de pesticides.

### NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- La réalisation de nouveaux puits et forages d'eau ;
- les assainissements autonomes.



# LE CANAL DE LA SIAGNE

## Quels impacts ?

Saint-Cézaire-sur-Siagne	—	Pas de restriction supplémentaire apportée par la DUP.
Le Tignet	—	Pas de restriction supplémentaire apportée par la DUP.
Spéracèdes	—	Pas de restriction supplémentaire apportée par la DUP.
Peymeinade	—	Restrictions supplémentaires apportées par le PPRP selon la zone
Grasse	—	Pas de restriction supplémentaire apportée par la DUP pour les sections à ciel ouvert. Restrictions supplémentaires apportées pour les sections couvertes.
Mouans Sartoux	—	Pas de restriction supplémentaire apportée par la DUP.
Mougins	—	Restrictions supplémentaires apportées par le PPRP selon la zone U.



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS





# LE CANAL DE LA SIAGNE

## Calendrier



**24 Juin 2024**

— | Passage en conseil syndical pour valider le dossier de DUP soumis à enquête publique

**Juin – Sept.**

— | Rencontre entre le Président du SICASIL et les maires des communes concernées par le dossier de DUP

**29 Nov. - 20 Déc.**

— | Enquête publique



CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS



# LE CANAL DE LA SIAGNE



Enquête publique — **29 Nov. - 20 Déc.**

Une version numérique du dossier consultable sur le site internet de la préfecture : [www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr) (rubriques-Publications/Enquetes-publiques-Protection-des-captages-d-eau-potable)

Pendant toute la durée de l'enquête et avant le 20 décembre 16h30, vos observations pourront être consignées:

- sur les registres d'enquête mis à la disposition du public dans les mairies mentionnées ci-dessous
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à destination des services techniques de la mairie de Mougins, siège de l'enquête
- par voie électronique via l'adresse électronique dédiée de la préfecture [pref-canaldelasiagne@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-canaldelasiagne@alpes-maritimes.gouv.fr)

Dates des permanences du commissaire-enquêteur			
Horaires identiques pour toutes les permanences indiquées dans le tableau ci-après	Adresse du lieu de permanence	MATIN	APRÈS-MIDI
		De 9h à 12h	De 13h30 à 16h30
Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne	5 rue de la République 06530 Saint-Cézaire-sur-Siagne	16/12/24	06/12/24
Mairie de Le Tignet	Avenue de l'Hôtel de Ville 06530 Le Tignet	04/12/24	16/12/24
Mairie de Spéracèdes	11 Boulevard du Dr Sauvy 06530 Spéracèdes	12/12/24	02/12/24
Mairie de Peymeinade	11 Boulevard du Général de Gaulle 06530 Peymeinade	11/12/24	04/12/24
Mairie de Grasse	Direction des affaires juridiques et foncières Place du Petit Puy - 06130 Grasse	20/12/24	11/12/24
Mairie de Mouans-Sartoux	327 Route de Grasse 06370 Mouans-Sartoux	06/12/24	12/12/24
Mairie de Mougins	Services Techniques Urbanisme 330 avenue de la Plaine 06251 Mougins Cedex	02/12/24	20/12/24





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



**CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS**

